

J.-J.R.

Autor(en): **Rousseau, Jean-Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 29

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206981>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE TOURISTE LESCARBOT

I

L'AMBASSEUR de Louis XIV en Suisse, Pierre Jeannin de Castille, résidant à Soleure, eut pour secrétaire en 1612 un avocat au Parlement de Paris, Marc Lescarbot, qui était passionné de voyages et d'aventures et qui devint alpiniste avant le mot. Né à Vervins vers 1575, Lescarbot avait lâché de bonne heure le barreau pour courir le monde. Après avoir visité le Canada, il ne rêvait que de connaître notre pays. De Soleure, ses pas le conduisirent tout d'abord au Weissenstein. Subjugué par l'immensité de l'horizon qui encadre ce merveilleux belvédère, notre secrétaire d'ambassade s'arrangea de telle sorte qu'il obtint un congé de deux ans. Il l'employa non seulement à se plonger dans ce « grand paysage, le plus bel ornement du pays des Suisses », mais encore à en étudier la faune et la flore alpestres, les glaciers, la distribution des cours d'eau. De ses observations, il fit un curieux ouvrage en vers, que posséda la Bibliothèque cantonale vaudoise et dont voici le titre :

Le tableau de la Suisse et autres allies de la France es hautes Allemagnes, auquel sont décrits les singularités des Alpes et rapportées les diverses alliances des Suisses, particulièrement celles qu'ils ont avec la France.

Ce poème fut édité à Paris en 1618 par Adrian Perier, rue S. Jacques, au Compas d'or. Il débute, après un coup d'œil d'ensemble, par une description des « plats pays » et de leurs villes, entremêlée de digressions historiques.

Voici Berne, au temple en « pierre grise », aux « arcs voutés » (arcades), aux fontaines, puis le bon Pays de Vaud :

..... Ce país riche et gras

C'est le país de Vaux, bon terroir qui foisonne
En fruits, blés et bétail, et vignobles aussi,
Qui sont du Savoyard le dévorant souci.
Là d'ici j'aperçois de quarante baillages
Qui par tout ce terroir rendent à Berne hommages,
Quatre bien renommés, à savoir : Yverdon,
Que la rivière enserit, Nion, Morges et Modon...
Au deça de ce lac est une cité belle,
Et d'ancien renom, que Lausanne on appelle,
Cité que son évêque autrefois possédait,
Et jusque dessus l'Aar sa puissance estendoit.
Mais quand le changement avint en la doctrine
De la religion, Berne prit la saisine
De ses droits les plus beaux, et mesme la cité
Quand le país de Vaud fust par eux conquis.

Lescarbot traverse rapidement le vignoble à l'orient de Lausanne :

Plus loin je vois Cully, Vevay et Villeneuve,
Villeneuve qui voit le mélange du fleuve
De Rhone dans son lac, mainte pré arroustant
D'un cours plus que devant tardif, lent et pesant.

Un critique a qualifié les vers du *Tableau de « plats et ennuyeux »*. Nous ne les donnons pas non plus comme un modèle de poésie ; mais ils ont ce mérite de rendre très exactement les impressions du voyageur, de montrer, en particulier, comme on le verra plus tard, ce qu'il pen-

sait des hautes Alpes à une époque où elles étaient encore inconnues ou redoutées des pâtres eux-mêmes. Voyons, en attendant, ce que dit encore Lescarbot de quelques coins de la terre romande.

Traversant la « belle campagne où est sise Payerne », il narre ainsi l'histoire de la cité de Berthe :

Payerne qui ressent le nom d'un vieil Romain¹
Qui à ses fondemens mit le premier la main.
Cette ville sentit autrefois la ruine
Qu'en l'Europe envoya l'engeance divine,
Mais un long temps après un lausannois prélat²
S'efforça de la mettre en son premier estat,
Et depuis Berthe encor, bourguignonne Princesse,
La rendit plus illustre et plus féconde en richesse
Par la fondation d'un monastère beau
Où son corps est gisant sous un poudreux tombeau.

Notre voyageur arrive dans le Vully :

Vois-tu, de là Morat, un peu loin du rivage
De ce lac, un coteau réduit en labourage,
Une ville au dessus de huit cens pas de tour,
Puis au milieu d'un champ une forme de tour³,
Et tout à l'environ un circuit de blocailles
Et des pans renversés d'anciennes murailles ?
C'est le lieu qui jadis fut grande cité
D'Avanche, dont le nom estoit loin redouté...
Tu dirois voir le tour de l'ancienne Troye,
Et dit-on que celui qu'aux dîmes on employe
D'un si large circuit retire tous les ans
Deux cens charges de grains en décimaux présens.

Gravissant le Jura, « ce mont hautain qui voisine le ciel de si près » (sans doute Lescarbot le vit-il souvent couvert de nuages), il montre le lac de Biel avec la ville de ce nom, celles de « Nidou » et d'Erlach ; puis le lac où sont assises Yverdon, « Stavayé » et « Neuf-Chastel », dont le peuple « peut, de son travail, à son aise jouir, sans être « foulé de tailles, d'imposts, aydes, subsides et gabelles » ; plus au midy, la cité d'Orbe :

Orbe, où sied mainte superbe tour
Et le val que Nature a fait presque à l'entour ;
Orbe, petite ville où Viret prit naissance
Qui de Calvin reçut la première acointance.

Lescarbot parle avec sympathie de Genève « que le Rhône azuré de ses ondes abbreuve » ; il tient à lui « donner par honneur quelque trait de pinceau »

Quoy qu'elle ne soit pas en la Suisse comprise
Et vive comme en soy à nul prince soumise.

Trop bon catholique pour vanter l'œuvre de Calvin, de Viret et de Bèze, il ne peut s'empêcher toutefois de dire combien lui plurent les cantiques qu'il entendit à Genève, dans la bouche même des artisans et paysans, et combien, auprès de ces chants, paraissaient fades les couplets de France sur les sempiternelles amours des bergers et des bergères.

De la ville de Fribourg, Lescarbot remporta aussi le meilleur des souvenirs, mais pour d'autres raisons :

¹ Paternus.
² L'évêque Marius.
³ Le cigonnier.

..... Si Fribourg estoit un beau pays,
Je le surnommerois l'abbregé de Paris.

Les dames mesmement honnestes et civiles
Y font la reverence ainsi que dans nos villes.
Et comme le parler du Suisse et du François
Leur est familier, elles prennent le choix
Au son du violon de suivre la cadence
Tantost de l'Allemand, tantost de notre France.
Et ne refusent point un honneste baiser
Si la danse requiert de cette forme user :
Ayant avecque ce de la beauté requise
Pour en rendre bientost une belle ame éprise.

On ne s'amusa pas autant, à la même époque, dans le pays de Vaud : « danses sont scandaleuses » avait proclamé le rigide gouvernement de Berne. Mais passons au Valais.

Au premier rang ie mets les bains chauds de [Lueche] Auquel on peut aller en esté par la brèche¹
De ces Alpes qui sont du domaine bernois
Lesquelles un petit à main droite tu vois.

Lescarbot ne rend pas un moindre hommage à la qualité des crus valaisans. Il avait tâté, sur les bords de la Limmat, d'un jus qu'il ne trouva pas « tant exquis qu'un friand voudroit ». Aussi, s'étant délecté à Sion d'un vin vieux de 72 ans, devint-il lyrique :

Vous voyez vers le Nort les vignes relevées
Et curieusement d'eaux vives abbreuvées
Au dessous de ces monts effroyables à voir,
Mais quel vin y produit cet alpestre terroir ?
Ce n'est du vin d'Altorff, de Zurich ou de Coyre,
C'est un vin renforcé, vin délectable à boyre
Qui se peut conserver quatre-vingts et cent ans.

Dans un prochain article, nous verrons les raisons qu'ont les alpinistes de voir en Lescarbot un de leurs prédécesseurs les plus remarquables.

V. F.

J.-J. R. — Une quarantaine d'années après la mort de J.-J. Rousseau, un étranger se trouvant à Motier-Travers, qu'habita longtemps le philosophe, s'informa s'il n'y avait pas dans le village quelque personne qui eut connu ce dernier et qui put donner sur sa vie quelque renseignement intéressant. On lui en indiqua une.

Il courut aussitôt chez elle ; c'était une femme âgée :

— Ma bonne, vous avez donc connu M. Rousseau ? lui dit-il en entrant.

— Oh ! oui, Monsieur, j'allais souvent chez lui ; c'est moi qui blanchissais la maison.

— Eh bien ! racontez-moi quelque chose de lui.

— C'était un bon monsieur, tout de même ; son linge était marqué J.-J. R. en coton bleu.

C'est tout ce que le touriste put en tirer.

L'orthographe phonétique. — Dans une dictée où se trouvait le nom de saint Jean-Baptiste, un écolier l'écrivit ainsi : « singe en batiste ».

(Authentique).

¹ La Gemmi.